

Ecole maternelle de Pont de l'Isère
COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE
Du 14 mars 2016

Présents :

ATSEM : Mmes Barruyer et Adao

Enseignants : Mmes Fay, Guilhaudis, Vey, Boyer, Daurat, Guigard et Favre

Mairie : Mme Pouilly

Parents : Mmes Chapuy et Durozat

Début de séance : 18h30

1/ Le projet d'école est en cours de ré-écriture avec l'école élémentaire car il sera commun aux deux écoles.

- Il y aura 4 axes : - La vie scolaire : travail sur un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants
- Comment répondre aux difficultés scolaires
 - L'éducation culturelle et artistique : sélectionner des ouvrages, musées, musiques, etc que chaque élève aura du voir durant sa scolarité à Pont de l'Isère
 - Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun

Les sorties scolaires :

Les classes de PS (Mmes Vey et Fay) iront à Musiflore à Crupies le mardi 10 Mai.

Les classes de MS (Mme Daurat et Boyer) iront aux 1001 cornes à Charmes sur Herbasse, jeudi 2 juin.

Les classes de GS (Mmes Guilhaudis et Favre) iront au Clévos à Etoile sur Rhône avec les correspondants de la classe de Mme Favre.

Spectacle au sein de l'école le 18 janvier 2016 : Les trois petits cochons et la revanche du loup.
Carnaval avec les enfants de la crèche : jeudi 17 mars.

Fête de l'école : 24 juin.

Représentation dans la cour de l'école pour qu'il y ait plus de place que dans la salle de motricité. Il faudra des barrières de sécurité afin de séparer l'espace où les enfants évolueront et celui où les parents pourront regarder.

Attention : voir avec la mairie pour le matériel (sono, table, barrière, etc) car il y a une autre fête dans le village le même week-end.

2/ Rentrée 2016 : difficile d'effectuer une estimation du futur nombre d'inscrit, les années précédentes ont démontré qu'il n'était pas fiable de se baser sur l'état civil.

En pièce jointe les effectifs à ce jour qui sont stable depuis le dernier conseil d'école.

Les inscriptions auront lieu le 27 avril, le 29 avril et le 4 mai 2016.

3/ La sécurité à l'école

Un exercice incendie a eu lieu le 10 novembre 2015 et un exercice Plan Particulier de Mise en Sureté le 15 décembre 2015.

Le DUER est en train d'être étudié par l'inspection académique et seules les chutes de plein pied ont été traitées. Mme Fay transmet à la municipalité les points particuliers noté dans le compte rendu.

4/ Questions diverses

Les enseignantes demandent si la cour peut être balayée plus souvent : présence de petits cailloux.

Remerciements à la municipalité pour les différents travaux effectués et pour l'installation des carrés de jardin devant l'école. Il manque seulement un peu de terreau.

La cour de récréation reste problématique, les enfants jouent difficilement (surtout les PS) et ont tendance à se disputer car ils manquent de jeux.

Il serait souhaitable d'installer plus de jeux et un coin calme pour les enfants qui en ont besoin (pourquoi pas un tableau avec des craies comme dans la cour de l'élémentaire ?).

Un second interphone a été installé dans la classe de Mme Boyer donc il ne devrait plus y avoir de problèmes pour rentrer dans l'école.

Il ne peut pas y avoir de porte-manteaux installés pour la garderie car il s'agit d'une salle de motricité, ce serait trop dangereux.

Cantine :

Pour les parents qui le souhaitent, la municipalité rappelle qu'il est possible de façon exceptionnelle de passer de l'inscription au repas journalier à l'inscription mensuelle des repas.

Il est également possible au cas par cas d'inscrire ses enfants pour cause de rendez-vous médicaux, d'entretiens d'embauche des parents etc.

Les parents d'élèves font remarquer qu'il y a toujours du bruit qui incommode les enfants.

Rythmes scolaires :

La municipalité informe qu'elle demandera la reconduction de la libération du vendredi après-midi pour la mise en place des TAP pour l'année scolaire 2016/2017.

Séance levée à 19h45

Présidente
Mme Fay



Secrétaire
Mme Durozat



Les effectifs au 14 mars 2016 à l'école maternelle de Pont de l'Isère :

	PS	MS	GS	
Mme Fay	25			25
Mme Vey	12	13		25
Mme Boyer	11	14		25
Mme Daurat		26		26
Mme Guilhaudis			24	24
Mme Favre			24	24
	48	53	48	149 élèves